A V I S P U B L I C

Édition du 25 novembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 1268-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 20 novembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1268-2023 modifiant le Règlement numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains services municipaux afin de modifier l'annexe « A-5 » pour la « Division aquatique » pour modifier le tarif du cours pour futures mamans ».

2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

3. Que ledit règlement prend effet à compter du 1er janvier 2024.

4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 24 novembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier